



Pour une participation citoyenne égalitaire et paritaire

Un mémoire préparé par Concertation Montréal (**CMTL**)

**PRÉSENTÉ À LA COMMISSION PERMANENTE DU BUREAU DE LA
PRÉSIDENTE, DANS LA CADRE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LA PÉRIODE DES QUESTIONS**

TABLE DES MATIÈRES

1. Présentation de Concertation Montréal
2. Présentation du projet MTElles
3. Convergence des objectifs de la consultation sur la période des questions et les objectifs du projet MTElles
4. Contexte : la participation citoyenne des femmes sur l'île de Montréal
 - 4.1. Les obstacles et défis à la participation des femmes présentés dans le rapport *État des lieux 2018: Rapport d'évaluation des besoins, portrait de la participation des femmes dans les instances démocratiques de Montréal et pistes d'action*
 - 4.2. Les pistes de solutions et axes d'intervention *Forum 2018. Pratiques participatives pour l'égalité: Rapport des recommandations du Forum d'échange du 30 mai 2018*
 - 4.3. Les projets d'expérimentation MTElles
5. La participation citoyenne à l'ère du numérique
 - 5.1. Contexte changeant de la participation citoyenne à la montée du numérique
 - 5.2. Le besoin de mieux comprendre la participation des femmes par des moyens numériques
 - 5.3. La participation citoyenne numérique: opportunités et enjeux
6. Recommandations CMTL à la commission
7. Conclusion

1. PRÉSENTATION DE CONCERTATION MONTRÉAL (CMTL)

Concertation Montréal (CMTL) a pour mission de développer la région par la concertation. Pour ce faire, CMTL regroupe les leaders socio-économiques et les élu.e.s municipaux de l'île de Montréal afin d'initier et de soutenir des initiatives régionales innovantes et structurantes.

L'organisation est reconnue par l'agglomération de Montréal comme son interlocuteur privilégié en matière de concertation intersectorielle et de développement régional. Elle est financée par l'agglomération de Montréal grâce au Fonds de développement des territoires du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Concertation Montréal regroupe plus de 120 organismes régionaux et élu.e.s membres et plus de 300 partenaires. L'organisation intervient dans des domaines tels que le développement durable, l'éducation, les sciences et la technologie, l'enfance, la jeunesse, la gouvernance, la diversité et la parité et les saines habitudes de vie.

2. PRÉSENTATION DU PROJET MTElLES

CMTL, en collaboration avec la Coalition montréalaise des Tables de quartier (CMTQ) et Relais-femmes, mène le projet *Participation égalitaire des femmes à la vie démocratique municipale et communautaire* (MTElles) financé par Condition féminine Canada (2017-2020). Ce projet vise à promouvoir la participation des femmes dans les opportunités de participation et consultations citoyennes à Montréal.

Malgré l'existence de mécanismes de consultation et de participation publique, initiés par la Ville de Montréal, on constate que les femmes sont moins actives dans les instances de vie démocratiques. Pourtant, elles sont particulièrement touchées par les décisions ayant un impact sur leurs conditions de vie : le logement, les mesures de conciliation travail-famille, la sécurité, le transport, la santé, l'éducation, l'emploi, etc. Il est nécessaire que l'offre de services, tant municipale que communautaire, soit définie et planifiée en tenant compte des besoins des femmes. Les citoyennes, tout comme les citoyens, doivent pouvoir prendre part aux débats et aux décisions concernant les orientations, les politiques et programmes, et les approches de développement urbain de leur collectivité.

Les objectifs du projet MTElles sont de :

1. Cerner et comprendre les obstacles systémiques freinant la participation des femmes au développement de leur communauté ;
2. Mettre en place des pratiques innovantes et inclusives de démocratie participative afin d'éliminer les obstacles à la participation des femmes.

3. CONVERGENCE DES OBJECTIFS DE LA CONSULTATION SUR LA PÉRIODE DES QUESTIONS ET LES OBJECTIFS POURSUIVIS PAR CONCERTATION MONTRÉAL EN MATIÈRE DE PARTICIPATION CITOYENNE ÉGALITAIRE ET PARITAIRE

L'objectif de la consultation publique sur la période des questions est « de rehausser la participation et de moderniser les modalités de participation ». Ces objectifs cadrent parfaitement avec les objectifs de CMTL qui visent à développer la région de Montréal par la concertation. CMTL est une organisation tournée vers l'innovation et fondée sur des valeurs, notamment, d'inclusion et de parité. En ce sens, les objectifs de participation citoyenne active, engagée, égalitaire, paritaire et inclusive sont donc des objectifs partagés par CMTL et ses partenaires, ainsi que par les membres de la Commission permanente du Bureau de la présidence.

4. CONTEXTE : LA PARTICIPATION CITOYENNE DES FEMMES SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL – RAPPEL DES OBSTACLES, DES ENJEUX ET DES PISTES IDENTIFIÉES DANS LE PROJET MTELLES

4.1. Les obstacles et défis à la participation des femmes présentés dans le rapport *État des lieux 2018 : Rapport d'évaluation des besoins, portrait de la participation des femmes dans les instances démocratiques de Montréal et pistes d'action*

Le rapport, *État des lieux 2018 : Rapport d'évaluation des besoins, portrait de la participation des femmes dans les instances démocratiques de Montréal et pistes d'action*, a été produit par Relais-femmes en collaboration avec la CMTQ et CMTL. Basée sur une revue de la littérature, 39 observations d'instances municipales et paramunicipales, 25 observations de tables de quartier et 86 entretiens, la recherche relate que des obstacles importants demeurent quant à la participation pleine et entière de toutes les femmes. Par exemple, les barrières physiques¹, pour les personnes à mobilité réduite sont considérables. De plus, des barrières systémiques découlent des obstacles liés à diverses réalités dont, l'identité de genre, l'origine ethnoculturelle et la précarité socioéconomique.

On retient comme principaux obstacles à la participation citoyenne des femmes :

- La place des citoyen.ne.s dans les décisions;
- La barrière de langue;

¹ Par barrières physiques, nous faisons référence au manque d'accès aux lieux où se déroule la vie démocratique. Il peut s'agir d'accès universel, du manque de transport ou du découpage des territoires administratifs qui ne reflètent pas le sentiment d'appartenance des résident.e.s.

- Le manque d'accès à l'information;
- Les difficultés de mobilisation;
- Les procédures entourant les prises de parole;
- La conciliation complexe du travail, de la vie familiale et de l'implication; et
- La précarité socioéconomique.

Les obstacles identifiés spécifiquement pour les instances municipales et paramunicipales sont :

- La lourdeur des institutions et leur caractère trop formel;
- Le cynisme et le manque de confiance de certaines citoyennes envers le politique;
- Une méconnaissance des responsabilités municipales;
- Des informations difficiles à trouver et l'utilisation d'un langage spécialisé;
- La perception d'un manque d'ouverture de certain.e.s élu.e.s, notamment aux initiatives citoyennes; et
- De courts délais entre les invitations et le moment de la consultation.

4.2. Les pistes de solutions et axes d'intervention dans le rapport *Forum 2018. Pratiques participatives pour l'égalité : Rapport des recommandations du Forum d'échange du 30 mai 2018*

En mai 2018, plus de 75 femmes de l'agglomération de Montréal ont participé à un forum d'échange afin de valider les résultats de l'état des lieux et de produire des recommandations pour surmonter les barrières à la participation des femmes. La CMTQ, en collaboration avec Relais-femmes et CMTL, a produit le rapport *Forum 2018. Pratiques participatives pour l'égalité : Rapport des recommandations du Forum d'échange du 30 mai 2018*.

Le Forum MTElles a permis d'identifier cinq (5) axes prioritaires d'interventions pour expérimenter des pratiques avec différentes instances et lieux de participation citoyenne afin d'évaluer leur impact éventuel sur la participation active des femmes. Ces axes d'interventions sont :

1. Diffusion de l'information et communication;
2. Mobilisation et *empowerment*;
3. Structures et mécanismes de consultation;
4. Accueil et aspects logistiques des rencontres; et
5. Formation des personnes responsables des consultations et animation des processus collectifs.

4.3. Les projets d'expérimentations MTElles

Cette consultation sur la période des questions s'inscrit dans les projets d'expérimentation MTElles qui ont pour objectif de mettre en place des pratiques innovantes et inclusives de démocratie participative dans les milieux municipaux, paramunicipaux et des Tables de quartier, afin de favoriser la participation des femmes à la vie démocratique montréalaise. Les expérimentations ont déjà commencé et vont continuer au cours de 2019.

Ces expérimentations prennent différentes formes. Il peut s'agir d'aller vers les femmes pour les informer, en introduisant, par exemple, les coordonnées des groupes de femmes dans les listes d'envoi. La mobilisation et le renforcement des capacités des groupes de femmes, surtout celles qui sont actuellement moins présentes dans la vie démocratique, par des activités d'initiation constitue un autre exemple. On peut également mieux faire connaître les services qui sont déjà offerts - comme une salle d'allaitement ou une salle qui respecte les critères d'accessibilité universelle - par l'inclusion de symboles directement sur les matériels promotionnels. Il peut également s'agir de consultation itinérante ou de mesures pour rendre l'accueil plus chaleureux et les processus d'inscription plus simple et inviter les personnes à s'exprimer de manière créative si elles le souhaitent. L'utilisation de l'écriture épïcène, l'ajout d'une minuterie ou d'une alternance de prise de parole pour rendre la participation plus paritaire sont aussi des exemples de pratiques expérimentées actuellement.

Les expérimentations sont adaptées à chaque contexte et à chaque instance et sont évolutives. Les expérimentations sont évaluées systématiquement afin de pouvoir identifier et valider les pratiques qui semblent avoir un impact positif sur la participation d'une diversité de femmes dans la démocratie participative. Une fois identifiées, ces bonnes pratiques pourront par la suite s'intégrer dans un plus grand nombre de structures et de démarches de participation citoyenne.

5. LA PARTICIPATION CITOYENNE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

5.1. Contexte changeant de la participation citoyenne à la montée du numérique

Aux regards de l'évolution des modes communications dans les dernières décennies, certains chercheurs considèrent qu'il devient primordial pour les instances démocratiques de se tourner vers le numérique (Boudreau et Caron, 2016). En effet, avec l'arrivée des réseaux socionumériques, la culture participative évolue et se retrouve à présent en ligne (Proulx et Millerand, 2010). Dans ce contexte où une grande partie de la population échange par les réseaux socionumériques, il s'avère essentiel pour le conseil municipal de se doter d'outils numériques afin de rendre la participation citoyenne plus accessible.

Toutefois, le numérique doit être considéré comme un outil complémentaire à l'engagement citoyen, et non pas comme un remplacement. En effet, c'est un complément pertinent pour atteindre des générations plus jeunes et de répondre aux demandes des personnes plus éloignées, plus occupées, moins mobiles ou en situation d'handicap (Relais-femmes, CMTQ et CMTL, 2019). Il permet ainsi de surmonter les barrières à la participation des femmes. Tout de même, la possibilité de venir à l'hôtel de ville pour faire face aux élu.e.s et poser sa question est un outil démocratique essentiel qui doit demeurer. Avoir sa question enregistrée, web diffusée et incluse dans le procès-verbal de la séance est important. Toutefois, s'inscrire à la période de questions puis avoir la possibilité d'intervenir pendant le conseil est un processus qui peut s'avérer lourd, formel et intimidant. Les outils numériques répondent, en partie, à ces enjeux.

5.2. Le besoin de mieux comprendre la participation des femmes par des moyens numériques

Un outil numérique qui rend possible la participation à la période des questions à distance, soit en temps réel ou en tout temps, a le potentiel de surmonter des barrières à la participation de différents groupes de femmes tel qu'identifiées dans le rapport *État des lieux 2018 : Rapport d'évaluation des besoins, portrait de la participation des femmes dans les instances démocratiques de Montréal et pistes d'action* (Relais-femmes, CMTQ et CMTL, 2018).

Par exemple, la conciliation famille-engagement citoyenne peut être facilitée par une participation numérique. Malgré le fait que les séances de conseils municipaux offrent un service de halte-garderie, plusieurs femmes restent réticentes à l'utiliser, notamment parce qu'elles ne veulent pas que leurs enfants aient «d'un service de garde à un autre», et, par conséquent, se restreignent à participer (Relais-femmes, CMTQ et CMTL, 2018, p.59).

Plusieurs femmes ont noté qu'elles ne participaient pas dans la vie démocratique à Montréal parce qu'elles ne se sentent pas en sécurité aux alentours des lieux de participation, y compris l'hôtel de ville (Relais-femmes, CMTQ et CMTL, 2018). Un outil numérique permettrait de surmonter ces barrières en permettant une participation à distance à partir d'un lieu où les femmes se sentent en sécurité.

De plus, les femmes à mobilité réduite ont mentionné que malgré l'accessibilité du lieu de la consultation publique soit accessible, souvent c'est l'environnement autour qui constitue un obstacle. Notamment, le système de transport public qui ne compte que 14 stations de métro accessibles.

Considérant que 34% de la population montréalaise est issue de l'immigration, maîtriser le français de manière fluide et rapide est un obstacle pour certaines femmes (Relais-femmes, CMTQ et CMTL, 2018). Un outil numérique permettrait d'avoir accès à de la traduction, ainsi les personnes qui ne maîtrisent pas le français peuvent se doter d'un outil gratuit de traduction en ligne pour préparer leurs questions dans leur langue natale. Une telle mesure participerait à hausser la participation des femmes racisées à la participation citoyenne municipale.

En somme, une participation numérique c'est l'opportunité pour une femme qui ne se sent pas en sécurité de se déplacer seule le soir, qui a moins de moyens pour payer ses frais de déplacements ou de stationnement, qui travaille ou étudie le soir, qui est malade, ou encore qui joue au basketball le soir de poser sa question et d'être entendue tout comme les personnes qui ont la flexibilité de se présenter un lundi soir à l'hôtel de ville. Récemment, l'OCPM a mené une consultation publique dans Assomption-Sud et plus de 60% des personnes qui ont participé à la partie de la consultation en ligne étaient des femmes (OCPM, 2019). Ces résultats suggèrent que l'utilisation du numérique favorise la participation citoyenne des femmes.

5.3. La participation citoyenne numérique : opportunités et enjeux

Les outils numériques utilisés pour la période de questions devraient permettre d'identifier et de s'assurer l'identité de la personne qui veut participer à la période de questions. Par exemple, à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, les citoyen.ne.s peuvent participer à la période de questions en commentant en dessous de la fenêtre de diffusion en direct de la séance du conseil sur Facebook. Les questions doivent donc provenir de personnes utilisatrices identifiables par leur compte Facebook. Par contre, rien ne garantit l'authenticité de ces comptes. L'anonymat peut se révéler dans un tel contexte une porte d'entrée pour soutenir des propos inappropriés (blessants, haineux, etc.). D'où l'importance de considérer l'utilisation d'un dispositif d'authentification pour garantir que la personne qui pose une question est un.e vrai citoyen.ne Toutefois, l'anonymat offre aussi la possibilité aux personnes participantes de faire valoir et de soulever des sujets plus délicats tels que le racisme, les discriminations de genre, etc., sans se faire juger. Ainsi, il permet de promouvoir les idées, des participant.e.s en dépit des identités. L'anonymat reste une option à double tranchant qui mérite une réflexion plus documentée que celle-ci.

La transparence du processus est un des éléments à prendre en compte pour s'assurer de la confiance des Montréalais.e.s dans le processus numérique. Par exemple, sur la plateforme numérique utilisée par la ville de Paris pour consulter les Parisien.es sur les projets de la ville (<https://idee.paris.fr/>), les commentaires sont modérés, toutefois on peut retrouver les messages rejetés dans la corbeille : «La corbeille garantit la transparence du processus de consultation. Elle contient les contributions qui ne respectent pas la charte et qui ont fait l'objet d'une modération». Cela permettrait aussi de tenir compte de l'évolution du nombre de propos haineux, racistes et sexistes.

Les outils numériques n'attireront pas automatiquement de nouvelles personnes à participer aux périodes de questions. La communication de ces outils est essentielle pour s'assurer que les Montréalais.es les connaissent. Par exemple, le lancement de l'outil numérique est un moment crucial pour sa promotion. Par ailleurs, des mesures particulières doivent être mises en place pour que les communautés qui participent généralement moins à la période de questions soient mises en contact et initiées aux outils numériques. Une collaboration avec

les groupes communautaires qui travaillent avec ces populations permettrait d’offrir des séances d’information et de formations sur les outils numériques de participation à la période de questions. Plus généralement, la stratégie de communication autour de l’outil numérique devra s’appuyer sur divers médias (télévision, radio, journaux, publicité dans le métro etc.) et utiliser un langage et des images inclusives pour rejoindre l’ensemble des Montréalais.es.

La simplicité et rapidité d’utilisation de l’outil numérique sont garantes de son impact potentiel. Une expérience fluide devrait être priorisée de même qu’une interface intuitive autant en ligne que dans une application mobile. L’outil devra aussi considérer les femmes malvoyant.es est offrir une option de lecture automatique à voix haute, suivant les critères d’accessibilité universelle.

Il est nécessaire de faire le suivi et l’évaluation de l’utilisation des outils numériques de participation citoyenne pour mesurer l’impact de son utilisation. L’évaluation passe notamment par la collecte d’informations sur les personnes qui utilisent ces outils. Qui sont les personnes qui participent ? Ces données permettront de comparer le portrait sociodémographique des personnes qui participent à la période de questions au profil sociodémographique de la population montréalaise. Est-ce qu’ils sont représentatifs? Ces informations permettront d’ajuster les stratégies de communication de ces outils numériques. De plus, dans un souci de transparence, ces données pourraient être rendues publiques.

Le suivi peut aussi se faire par rapport à la satisfaction de l’utilisation de l’outil numérique. Sonder les personnes après leur participation permet de saisir quels sont les points forts et les points faibles des outils dans l’optique de les améliorer.

6. RECOMMANDATIONS CMTL À LA COMMISSION

6.1. Expérimenter avec le numérique

Considérant que l’utilisation du numérique offre une flexibilité spatiale et temporelle qui a le potentiel de permettre à une plus grande partie de la population montréalaise de participer à la période de questions :

- Nous recommandons que la Ville mette en place des mesures qui rendent possible la participation à la période de question à distance par une participation numérique interactive.
- Nous recommandons que la Ville considère deux modes de participation à la période des questions à distance :
 - Premièrement, évaluer la possibilité d’une participation citoyenne en temps réel. Ceci peut se faire en adoptant un logiciel utilisé pour des webinaires ou qui s’apparente au Facebook live. Une participation en temps réel permettra aux citoyen.ne.s d’adapter leurs questions en fonction des autres questions et des réponses des élu.e.s.

- Deuxièmement, évaluer la possibilité de soumettre une question par le site internet de la Ville ou à travers l'application de la Ville en différée. Cette mesure permet de récolter les questions en continue.
- Nous recommandons que les questions soumises par voie électronique reçoivent automatiquement un numéro de dossier, afin de permettre de faire le suivi.
- Nous recommandons que les citoyen.ne.s qui posent leurs questions de façon numérique puissent également inclure leur intervention dans le procès-verbal de la séance du conseil.
- Nous recommandons que la Ville tienne le tirage au sort pour ceux et celles qui souhaitent poser une question de manière électronique le vendredi précédant la séance comme le propose également le RAPLIQ dans son mémoire présenté dans le cadre de cette consultation.
- Nous recommandons que la Ville développe une page FAQ citoyenne sur son site et son application pour répondre aux questions de la population montréalaise sur le conseil municipal.
- Nous recommandons à la Ville de développer sur leur site internet, un outil qui permet aux citoyen.ne.s de savoir à quelle instance poser leurs questions (ex. par catégories, services, etc.).

6.2. Se doter d'une grille d'analyse différenciée selon le sexe (ADS+) pour en mesurer les impacts et pour identifier les bénéfices et désavantages pour les femmes

- Nous recommandons que la Ville récolte les données croisées sur qui participe à la période de questions et comment (âge, genre, situation d'handicap, etc.).
- Nous recommandons que la Ville valorise et publicise ces données afin de sensibiliser la population à l'importance d'une participation citoyenne inclusive.
- Nous recommandons que la Ville donne des formations aux président.e.s des assemblés, aux élu.e.s, au personnel du service de greffe quant à l'importance d'utiliser un langage épicène et de les sensibiliser aux rapports de pouvoir entre femmes et hommes, et la pertinence de systématiquement collecter des données désagrégées.
- Nous recommandons à la Ville de faire des capsules vidéo et audio sur les avantages d'une participation citoyenne active informatives et sur comment s'impliquer.
- Nous recommandons à la Ville de faire des tournées des classes dans les écoles secondaires, dans les cégeps et les universités, afin de faire connaître cette instance auprès d'un public jeunesse moins présent actuellement.
- Nous recommandons à la Ville d'aller dans les lieux où se trouve les femmes (centre des femmes, centre d'aînées, écoles et garderies, gyms pour femmes, etc.) pour faire connaître la participation citoyenne municipale.

6.3. Institutionnaliser les bonnes pratiques identifiées par le projet MTElles

- Nous recommandons que la Ville soit ouverte à adopter les pratiques qui auront été expérimentées, évaluées et identifiées comme étant de bonnes pratiques qui favorisent la participation d'une diversité de femmes dans la vie démocratique montréalaise. Ces pratiques seront présentées sous forme d'un recueil de bonnes pratiques au printemps 2020.
- Nous recommandons que la Ville continue à dédier un budget pour soutenir des activités qui visent à promouvoir une participation citoyenne égalitaire et paritaire.
- Nous recommandons que la Ville continue à expérimenter et à évaluer ses pratiques pour réaliser les objectifs de cette consultation, soit de « rehausser la participation et de moderniser les modalités de participation ».

7. CONCLUSION

En conclusion, nous sommes reconnaissantes de l'ouverture du Bureau de la présidence et des membres de cette Commission permanente du Bureau de la présidence et de leur volonté de mettre en place des nouvelles pratiques dans le cadre de cette consultation publique sur la période des questions.

Tel que présenté dans ce mémoire, un outil numérique permettra aux citoyen.ne.s de participer à la vie démocratique sans pour autant interrompre leur quotidien. Un outil numérique offre la possibilité de surmonter plusieurs barrières à la participation qui ont été identifiées par le projet MTElles, mais doit rester un outil complémentaire. Enfin, adopter une posture d'ouverture en expérimentant et évaluant ces nouvelles pratiques contribue à une participation citoyenne inclusive, égalitaire et paritaire.

BIBLIOGRAPHIE

| Boudreau, C. & Caron, D. J. (2016). « La participation citoyenne en ligne au Québec : Conditions organisationnelles et leviers de transformation. » *Recherches sociographiques*, 57(1), 155–176. <https://doi.org/10.7202/1036625ar>

| Cattapan, François (2019) « Des questions à distance au conseil augustinois », dans *L'appel*. Publié 19 mars 2019. Disponible en ligne : <https://www.quebechebdo.com/local/journal-lappel/158725/des-questions-a-distance-au-conseil-augustinois/>

| Coalition montréalaise des Tables de quartier (2018) en collaboration avec Relais-femmes et Concertation Montréal. *Pratiques participatives pour l'égalité : Rapport des recommandations du Forum d'échange du 30 mai 2018*. Disponible en ligne : https://adobeindd.com/view/publications/7778a0f0-75c0-4dc7-a91b-2fbceed872fc/1/publication-web-resources/pdf/Forum__change_MTElles_2018.pdf

OCPM (2019) Correspondance personnelle, 29 avril 2019.

| Proulx, S. et Millerand, F. (2010). « Le Web social : au carrefour de multiples questionnements. » Dans F. Millerand, S. Proulx et J. Rueff (dir.), *Web social. Mutation de la communication* (p. 13-26). Montréal, Canada : Presses de l'Université du Québec.

| RAPLIQ (2019) *Mémoire : Consultation publique La période de questions du public au conseil municipal*. Disponible en ligne : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEM_RAPLIQ_20190501.PDF

| Relais-femmes (2018) en collaboration avec la Coalition montréalaise des Tables de quartier et Concertation Montréal. *État des lieux 2018 : Rapport d'évaluation des besoins, portrait de la participation des femmes dans les instances démocratiques de Montréal et pistes d'action*. Disponible en ligne : https://adobeindd.com/view/publications/c7ef4b7c-9935-475c-9e09-312fd324b5ad/1/publication-web-resources/pdf/Document_montage__DL_texte_final_19-03-19.pdf

| Ville de Paris (n.d.) *La plateforme numérique pour le Paris de demain*. Disponible en ligne : <https://idee.paris.fr/>



425 De Maisonneuve Ouest
1100
H3A 3G5 Montréal, QC
514 842 2400
info@concertationmtl.ca